

Les chiffres clé de la politique départementale de l'autonomie

QUELQUES POINTS DE REPÈRE AU 31/12/2021



5 400 bénéficiaires de l'APA à domicile

5 500 bénéficiaires de l'APA en établissement



5 200 usagers reçus à l'accueil de la MDPH, soit 40 personnes par jour

2 400 bénéficiaires de la PCH, dont 175 enfants de moins de 20 ans



2 900 premières de demande d'APA reçues



3,9 mois : délai de traitement moyen des demandes de la MDPH

L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE EN CÔTE-D'OR

95

Établissements pour personnes âgées (dont 83 EHPAD) représentant 6800 places

38

Établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées adultes représentant 1320 places

45

Services d'aide à domicile autorisés en Côte-d'Or

1,4 M

d'heures d'intervention à domicile auprès des personnes âgées et personnes handicapées

32 800

Décisions et avis pris par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de la MDPH

9 900

Dossiers déposés auprès de la MDPH

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE



75 M€ consacrés en 2021 aux prestations allouées aux personnes âgées



83 M€ consacrés en 2021 aux prestations allouées aux personnes handicapées



1,3 M€ consacrés en 2021 aux actions de prévention



26 % du budget du Département (2021) est consacré aux personnes en perte d'autonomie



2,8 millions de masques distribués auprès des établissements et services

BILAN 2021 DE LA MISE EN ŒUVRE DES FICHES-ACTIONS DU SCHÉMA

ORIENTATION N°1 :

ACCOMPAGNER LES PARCOURS DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES



Les secteurs de l'action sociale et médico-sociale sont passés en deux décennies du « tout institutionnel » à un « recentrage sur la personne ».



Priorités 2022 :

• Communauté 360

- Prise en compte de la place de l'utilisateur à travers la pair-aidance et l'expertise d'usage pour mieux diagnostiquer les besoins.
- Adaptation de l'offre aux besoins repérés sur les territoires.

• ViaTrajectoire Personnes Handicapées

- Intégration du suivi des orientations dans le cadre du déploiement du Système d'Information de la MDPH

• Habitat Inclusif

Lancement d'un appel à projet pour l'attribution d'une aide à la Vie Partagée à des habitats inclusifs. Avec l'appui financier de la CNSA, le Département programme des projets d'habitat inclusif pour la période 2022-2029.

ELEMENTS DE BILAN

Poursuivre le développement territorial du soutien et du maintien à domicile des personnes âgées

Depuis le 1^{er} avril 2021, le Département a repris l'accompagnement social des bénéficiaires de l'APA résidant à Dijon et Chenôve, anciennement assuré par les CCAS.

350 personnes sont suivies et accompagnées par le Département dans ces communes.

La continuité du service a été assurée pendant les différents épisodes liés à la pandémie en substituant des entretiens d'évaluation téléphoniques aux visites à domicile.

Poursuivre le déploiement de la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous

En 2021, la CNSA* a retenu le Département pour le portage de la Communauté Territoriale 360 qui est mise en œuvre par la MDPH. Elle propose 3 niveaux de réponses pour les personnes handicapées en situation complexe :

- un service d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'orientation,
- l'agencement de solution personnalisée en mobilisant les acteurs,
- la création de nouvelles solutions territoriales en mobilisant les institutions

En termes d'activités, la Communauté 360 a organisé plus de 30 rencontres partenariales.

Elle a été destinataire de 130 saisines et a résolu 83 situations.

ViaTrajectoire

Pour le volet personnes âgées, ce sont en moyenne 313 usagers et 125 médecins qui se sont connectés chaque mois.

* Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

ORIENTATION N°2 : PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE ET CONFORTER LA VIE À DOMICILE



Cette orientation vise à agir sur les principaux déterminants du maintien à domicile : la prévention, l'offre de services d'aide à domicile et l'aide aux aidants.



Priorités 2022 :

- Diversification et renouvellement des actions de la conférence des financeurs, en lien avec les acteurs locaux.
- Poursuivre les actions de soutien aux proches aidants.
- Promotion des aides techniques comme levier du maintien à domicile.
- Mise en œuvre d'une dotation qualité au bénéfice des services d'aide à domicile (SAAD) en contrepartie d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur dans le cadre d'un appel à candidature.
- Financement d'un tutorat pour les nouveaux salariés ou les mises en situation professionnelles des deux SAAD intervenant sur l'ensemble du territoire départemental.
- Promotion des métiers de la vie en Côte-d'Or :
 - Revalorisation salariale des intervenants
 - Dispositifs BoostEmploi et cumul RSA - revenu d'activité dans le champ d'insertion et du retour à l'emploi
 - Le Département a confié un atelier et chantier d'insertion à un prestataire qui intervient dans 3 EHPAD.

ELEMENTS DE BILAN

Conduire la politique départementale de prévention à travers les interventions de la Conférence des Financeurs de la Côte-d'Or

La conférence départementale de la prévention de la perte d'autonomie est devenue départementale-métropolitaine.

Le Département reste gestionnaire et responsable de l'intégralité des fonds alloués par la CNSA.

En 2021, les crédits de la Conférence ont été engagés à la hauteur du montant maximum de l'enveloppe attribuée par la CNSA : 1 300 000 €.

Piloter le secteur de l'aide à domicile

Le secteur de l'aide à domicile a bénéficié d'un soutien particulier en 2021. Le département a décidé une augmentation importante du tarif de référence départemental APA et PCH porté à 22 € (secteur urbain) et 23 € (secteur rural), et de revalorisations salariales pour les services à but non lucratif.

Poursuivre le soutien aux aidants

Le service Soutien et Maintien à Domicile a travaillé avec les partenaires et les aidants pour construire une offre à destination des aidants.

Un groupe d'aidants s'est réuni plusieurs fois en 2021 pour identifier les besoins et les freins à la mobilisation des aidants.

Un travail a été mené avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Côte-d'Or pour faciliter l'accès des aidants aux bilans de santé.

Expérimenter les nouvelles technologies au bénéfice des personnes âgées et handicapées

En 2021, l'appartement connecté nomade du Département, « l'Appart », s'est déplacé dans 1 commune du département. 2 autres sorties ont été annulées et reportées en 2022, en raison du contexte sanitaire.

ORIENTATION N°3 : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE SUR LE TERRITOIRE



L'adaptation permanente de l'offre médico-sociale aux besoins, par nature évolutifs, des personnes âgées et handicapées est un enjeu majeur pour le Département.

Dans un secteur médico-social en recomposition, les établissements et services sont appelés à œuvrer davantage à « l'inclusion » des personnes dans la société.

1,5 M€ supplémentaires prévus dans le cadre du schéma par le Département.



Priorités 2022 :

- Lancement d'une évaluation des missions des SAVS et SAMSAH dans la perspective d'une diversification de l'offre de service
- Ouverture d'une Unité de Vie Protégée de 12 places au sein de l'EHPAD public de Longvic
- Appel à projets pour la création d'une résidence autonomie de 30 places habilitées à l'aide sociale (dont 6 places pour PHV)
- Ouverture de la structure de répit à Dijon pour jeunes relevant de la protection de l'enfance en situation de handicap complexe
- Poursuite du travail de définition de l'offre médico-sociale sur les territoires du Centre Hospitalier de la Haute Côte d'Or et du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Sud Côte-d'Or

ELEMENTS DE BILAN

Offre en établissements et service du secteur du handicap

- Ouverture du nouveau foyer d'hébergement de l'Arche à Chenôve avec la création de 12 places supplémentaires d'accueil de jour
- Lancement des travaux de reconstruction du foyer d'accueil médicalisé de Fontaine-Française
- Ouverture des appartements inclusifs à Fontaine-Française gérés par l'AGES-ADAPEI
- Lancement d'un appel à projet pour la création de 2 unités Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) de 12 places en EHPAD

Offre en établissements et service du secteur des personnes âgées

- Transfert de l'EHPAD Saint-Joseph à Dijon, à Saint-Julien à la suite des travaux d'extension
- Fermeture de l'EHPAD Les feuilles d'Or à Meursault et transfert des places à l'EHPAD Les Sources du Terron à Santenay
- Lancement des travaux de reconstruction de l'EHPAD de l'EPCAPA de 165 places sur le site des anciennes usines Terrot (Dijon)

ORIENTATION N°4 : INNOVER POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE L'USAGER



Le Département renforce et réaffirme la place centrale de l'utilisateur dans ses interventions.



Priorités 2022 :

- Développement de la gestion électronique des documents dans le cadre de l'aide sociale à l'hébergement
- Mise en place d'échanges de données entre la CAF et la MDPH pour simplifier la transmission d'informations relatives au versement de l'AAH, l'AAEH et ses compléments
- Formation de l'ensemble des professionnels de la Direction sur la communication professionnelle
- Poursuivre la mesure de la satisfaction de l'utilisateur
- Développer les ateliers d'accès à la nature pour les personnes handicapées sur l'ensemble du territoire départemental

ELEMENTS DE BILAN

Enclencher une démarche d'amélioration continue de la qualité de service

- Participation à l'étude du réaménagement de l'accueil Tissot : propositions pour d'aménagement pour l'accueil de la Maison de l'Autonomie associant les équipes d'accueil et les ergothérapeutes de la MDPH
- Travail collectif initié sur la relation usager
- Mise en place du téléservice pour les demandes déposées auprès de la MDPH : facilitation du dépôt des demandes

L'accès à la nature comme vecteur d'inclusion et de bien-être

- Ateliers d'accès à la nature pour les personnes en situation de handicap à travers des ateliers de pratiques artistiques (photos, prises de son).
- Mise en place de plusieurs ateliers dans le département, en lien avec l'Espace socio-culturel de l'Acodège, pour faire découvrir aux personnes en situation de handicap des sites naturels près de chez eux.



Zoom sur la Communauté 360

Qu'est-ce que la communauté 360 ?

Le Département porte la Communauté Territoriale 360 Côte-d'Or. Sa mise en œuvre est assurée par la MDPH, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire dédiée.



Instance de concertation : Laboratoire 360
Staff thématique : Dans la continuité de la gestion des listes d'attente en ESMS Enfance, organisation d'un groupe de travail sur la gestion des listes d'attente en EAM et MAS



Une **équipe pluridisciplinaire et complémentaire, intégrée à la MDPH** (coordinatrice de parcours, assistantes sociales, chargée de mission, téléconseillère, secrétaire)



Une **fiche saisine** C360-21
Un **tableau de suivi** statistiques et des situations précis



Un **partenariat riche et mobilisé** (Agence Régionale de Santé, Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux, Education Nationale, droit commun, associations...)
Plus de **30 rencontres** partenariales en 2021
Des **formations** : pair-aidance, CPAM

L'activité de la communauté 360

- **130 saisines** reçues en 2021
- **83 situations résolues (63%) en 2021** :
 - 65 % de jeunes entre 0 et 25 ans.
 - 97 % des personnes connues par la MDPH.
 - 48 % en attente d'une place en établissement social et médico-social (ESMS).

Principale origine des saisines : ESMS, famille, tuteur/curateur.

- **Résolution** : droit commun, traitement MDPH, coordination partenariale, admission en ESMS...

→ Un partenariat riche et mobilisé : plus de 30 rencontres partenariales organisées pour faciliter l'interconnaissance.

→ Plus de **coopération** avec les partenaires, plus de **solutions**, plus de **proximité**, plus de **simplicité**.